



CONSOMMATION RESPONSABLE

Dynamique inter-régionale d'intégration du développement durable dans la commande publique

FICHE D'IDENTITÉ

- **R.G.O. Réseau Grand Ouest**
94 collectivités territoriales et EPCI sur les territoires de Basse Normandie, Bretagne, Pays de La Loire, Poitou-Charentes, Limousin et Centre
- **Périmètre** : Aide à l'intégration du développement durable dans la commande publique des structures adhérentes
- **Public cible** : Toute entité publique dotée d'une personnalité juridique
- **Date de lancement** : Association créée en 2006 – toujours en activité – légère diminution du nombre d'adhérents (>100 → 94) mais élargissement du périmètre géographique (couverture de la région Centre depuis 2013)



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE

- Créer une culture commune au sein des membres du réseau dans le domaine du développement durable à travers les achats responsables
- Créer une dynamique, motiver et susciter l'intérêt des acteurs
- Mutualiser et partager les expériences
- Connaître et informer sur les filières, les labels et les fournisseurs
- Établir des partenariats avec les fournisseurs et les filières pour structurer l'offre
- Aider les décideurs dans leurs politiques d'achat sur le plan technique et juridique
- Être le relais des initiatives locales, nationales et internationales en tant que force de proposition et source d'information

AIDE À L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE DES STRUCTURES ADHÉRENTES À L'ASSOCIATION

OBJECTIFS :

Promouvoir le développement durable grâce aux achats responsables dans le cadre de la commande publique

COÛTS :

Coûts de fonctionnement de l'association (site internet, permanents) et de représentation (salons)

ACTEURS À MOBILISER :

Un ou plusieurs animateurs du réseau



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Promouvoir le développement durable grâce aux achats responsables dans le cadre de la commande publique

Au-delà de cet aspect « économie circulaire », toute une batterie d'objectifs d'animation, dynamisation et mutualisation du réseau est également en place afin d'optimiser le passage à l'acte de la part des adhérents de l'association

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Suite à la directive Marchés publics de 2004, première rencontre initiée en novembre 2004 à Angers pour tester la mobilisation des collectivités sur le sujet et envisager la création d'un réseau.
- Deuxième rencontre en mars 2005 à Angers permettant de formaliser les objectifs et le fonctionnement du réseau (association loi 1901).
- Troisième rencontre en janvier 2006 à Nantes pour créer l'association (assemblée constitutive) et définir les actions prioritaires.
- Mise en place du programme d'actions de l'association :
 - Groupes de travail thématiques (22 depuis 2007) avec un co-pilotage du GT par le R.G.O. et une collectivité. A l'issue des travaux, un document de synthèse (guide de préconisations) est édité et diffusé à tous les adhérents (une réunion de présentation de la synthèse des travaux a également lieu)



- Expertise individuelle juridique et opérationnelle
- Formations aux achats responsables
- Sessions de sensibilisation aux achats responsables
- Matinales (webmatinales depuis 2016, plusieurs rencontres par an, auparavant 4 Rencontres



- physiques entre 2011 et 2016 sur 1 ou 2 jours)
- Participation au projet européen marchés publics responsables « S.P.P. Regions » qui vise à créer et/ou à renforcer des réseaux de commande publique responsable en Europe
- Participation à d'autres réseaux inter-régionaux et européen sur les achats publics durables

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES :

- Le principe de fonctionnement de l'association est basé sur la représentation de chaque membre adhérent par un binôme élu/technicien référent. Tous les autres élus et techniciens concernés au sein des structures adhérentes peuvent participer aux activités proposées par l'association.
- Les instances de gouvernance de R.G.O. se composent d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration (16 personnes) et d'un bureau (9 personnes parmi les membres du CA).
- Opérationnellement, 3 personnes animent ce réseau.

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Structuration d'un réseau d'une centaine de structures de toutes tailles (de la commune à la région) sur un périmètre géographique étendu.
- Elargissement du champ d'intervention proposé aux adhérents (accompagnement individuel juridique et environnemental, nouveaux groupes de travail, participation de R.G.O. à des manifestations/salons, ...).

